

FORMEZ-VOUS
au Cnam

www.cnam.fr

le cnam

Licence professionnelle - LP135 Mention Métiers du BTP : génie civil et construction

Le secteur du bâtiment et les travaux publics est un pilier de l'économie du pays et contribue à hauteur de 8% au produit intérieur brut national. Constitué d'entreprises de tailles diversifiées, de l'artisanat aux groupes mondiaux, ce secteur emploie 8% des actifs. Les emplois sont répartis sur l'ensemble du territoire. Les emplois d'ingénieurs d'études sont principalement situés dans les grandes aires urbaines, mais les emplois d'ingénieur travaux sont par définition répartis sur l'ensemble du territoire et soumis à une mobilité intrarégionale, voire interrégionale dans le cas des grands chantiers de travaux publics.

Par le poids de son empreinte environnementale le secteur du BTP est concerné par les problématiques de transition environnementale. L'exigence de performance énergétique et environnementale modifie en profondeur la conception, la réalisation et l'exploitation des ouvrages et des équipements du BTP. Elle nécessite le développement de nouveaux produits, systèmes et procédés. Comme l'ensemble des autres secteurs économiques, le BTP s'ouvre aux innovations liées à la transition numérique. Ces innovations et ces nouvelles technologies numériques apportent non seulement des nouvelles approches en matière de conception et de maintenance des ouvrages et des équipements, et en matière d'usage et de valorisation du bâti, mais permet également aux entreprises de trouver des modèles économiques d'appropriation des méthodes et outils de l'industrie numérique pour augmenter la qualité, la productivité et la performance de la construction et des services associés.

Fidèle à sa tradition d'innovation depuis 1794, le conservatoire a adapté son offre de formation en proposant des enseignements de plus en plus diversifiés (BIM, énergétique, environnement, transitions, management et économique de la construction durable, etc.).

Objectif de la formation

La licence professionnelle «métiers du BTP : génie civil et construction» (code LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence professionnelle proposent un socle scientifique, technique et professionnel dans le domaine du BTP et permettent l'obtention d'un Deust BTP. La troisième année de licence professionnelle propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP :

- LP13501 Bureau d'études structure (en HTT);
- LP13502 Management et conduite de travaux (en HTT et en alternance);
- LP13503 Économie de la construction (en HTT et en alternance);
- LP13504 Building Information Modeling (en HTT et en alternance);
- LP13506 Ingénierie et construction bois (en alternance);
- LP13507 Maintenance et gestion des infrastructures (en alternance);
- LP13508 Arts et métiers du bâtiment (en alternance).

Métiers visés et débouchés :

Directement opérationnel dans le domaine visé par le parcours type, il est capable d'évoluer vers le statut de cadre.



Conditions d'accès

La première année de licence (LP1) est accessible aux titulaires d'un bac ou d'un diplôme de niveau équivalent.

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, Deust, BUT2, L2). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Durée de la formation

En HTT, la durée est variable et s'adapte librement à votre rythme.

En alternance, la durée de la troisième année est d'un an.

Modalités d'enseignement et de validation

En HTT, le principe de validation du diplôme repose sur l'acquisition d'unité d'enseignement, à votre rythme, selon votre disponibilité. La formation est compatible avec un emploi et est disponible en distanciel pour respecter la devise du Cnam : pour tous et partout. La formation utilise un espace numérique de formation à très haute performance (plateforme Moodle, studios de cours, classes virtuelles, Chats, forums de discussion, Compte Office 365, bibliothèque numérique du Cnam avec accès aux revues professionnelles.).

En alternance, le principe de validation du diplôme repose sur l'acquisition des unités d'enseignements d'une part et de la réalisation d'une période en entreprise sous statut d'apprenti ou de stagiaire de la formation continue. Se former en alternance comporte de nombreux avantages. Au-delà de la gratuité des frais de formation et de la rémunération perçue par l'étudiant, elle permet d'acquérir une véritable expérience professionnelle très appréciée par les futurs employeurs.

Organisation et descriptif de la formation

LP1 et LP2 :

- Base du BTP (66 ECTS);
- Anglais, communication, numérique, gestion (20 ECTS);
- Prise en compte de l'expérience professionnelle (34 ECTS).

LP3 :

- Spécialisation BTP (36 ECTS);
- Anglais (6 ECTS);
- Prise en compte de l'expérience professionnelle + projet tutoré (18 ECTS).

Modalités de validation

Avoir validé la moyenne à l'expérience professionnelle et au projet tutoré d'une part, la moyenne pondérée à l'ensemble des UE et UA de la LP.

Modalités d'inscription et tarifs

En HTT, les inscriptions se font uniquement UE par UE auprès du centre Cnam le plus proche de votre domicile. À Paris et en IdF l'inscription se fait en ligne sur le site du Cnam Paris. Le tarif d'une UE de 3 ECTS est de 90€.

En alternance, la sélection des candidats est opérée par le centre Cnam régional qui organise la formation. La formation est gratuite. L'alternant est rémunéré selon la réglementation en vigueur.

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs en situation de handicap :

handi.cnam.fr

btp.cnam.fr

Contact

Chaire de BTP

Courriel : **btp@cnam.fr**